Présents : René Marion, Roger Caire, Jean Guinand, Bernard Cote, Armand Chazal, Jean Fontvieille, Marc Vissac, Nicole Stachowicz, Jacqueline et André Patain, Michèle Montchovet, Liliane Bourgier, Édith Grasset, Gérard Rey, Michel Blanc

Jeanne Degache, Christiane Poude,

Excusés : José Argaud, Serge Dumay , Pierre Just

A propos de voeux: *quelques* réponses aux vœux envoyés (Académie, Préfecture, Conseillers départementaux, associations amies): un tri donc à faire pour l'an prochain. Le CA se félicite du front commun des associations laïques à la base (ex : Villemontais )

Souhaite qu’au « petit » sommet ligérien les choses en soit ainsi ( ex : Plantation d’arbres de la laïcité, cercle Condorcet …)

Renouvellement DDEN 2017: 254 en 2016, 219 pour l'instant... mais une bonne quinzaine à venir encore. On assiste à une baisse des DDEN sur le Roannais, ceux ci ne se sentant pas assez écoutés et soutenus (IA, Cf. les regroupements d'écoles)

.

Finances : Presque toutes les délégations sont à jour de leur cotisation, il manque quelques compositions de bureaux locaux et des bilans financiers .

Aux présidents, Merci de votre aide réactive pour faciliter le travail de notre trésorière Liliane Bourgier. Nous vous ferons parvenir bientôt les reçus fiscaux pour l’année écoulée;

Une subvention exceptionnelle du Conseil départemental est attendue pour l'AG de fin d'année à Panissières

Coût du site : 130€/an; pas assez de visites; encourager les DDEN à y aller, s'en servir; les éditoriaux amènent toujours plus de visites...

Des secteurs en difficulté: quelques membres du CA peuvent se déplacer (aide, recherche de personnes repères).

**Le prochain CA aura lieu le lundi 3 avril** à 14h à **Roanne**, en même temps que la réunion trimestrielle du secteur

Invitation de M Thomas IENA, le Me 25/01/2017, à l'IA, pour présentation de la prochaine carte scolaire; On sait déjà que la Loire n'aura qu'une trentaine de postes sur plus de 350 de l'Académie! à ce propos, réflexion du CA sur les regroupements, les primarisations faits et à venir pour *dire et redire* à l'IA ; réagir à la désinformation générale sur l'état de l'école, véhiculée par des élus et les médias, pour espérer rétablir la vérité auprès des parents...

On ne peut accepter un regroupement quand personne (ou presque!) n'a à y gagner.

Des DDEN arrêtent après des années de "bons et loyaux services": les présidents doivent penser à les honorer: cérémonie, article presse, sur le site. (pour ceci, ils peuvent s'adresser à des membres du CA pour avoir une idée de la marche à suivre)

Ecoles fleuries: beaucoup d''écoles inscrites cette année, à accompagner

Remises des prix - à Paris: Bernard Côte;

- Départementale : à Roanne; 3 écoles invitées: Nicole Stachowicz

**À noter** : fêtes des plantes les 8 et 9 avril à St Etienne (stand à tenir)

**Concernant le " concours des écoles fleuries " (René Marion)**

*Nous souhaiterions que chaque président et délégation sollicitent et encouragent les écoles de leur secteur à participer au concours, ce n’est pas tache insurmontable car déjà dans l’anonymat nombre de maîtres mettent en place une activité jardinage.*

*Vous pouvez encore me faire parvenir des candidatures pour une participation départementale.*

*Pour inciter les écoles à s’inscrire et s’investir ( en particulier dans les communes rurales où les conditions sont souvent plus propices : jardin pré existant , savoir faire de l’environnement scolaire …), nous vous communiquons pour info 3 initiatives intéressantes*

* *Sur St Etienne : aide de 100 € pour les nouvelles écoles inscrites*
* *Sur St Germain Laval :150 € aux nouvelles écoles et 50 € annuels pour accompagner*
* *Sur Firminy : Action citoyenneté sous forme de concours à l’initiative propre de la délégation avec dotation de + de 400 €*

*Chaque délégation pourrait s’inspirer de ces exemples ,d’autant que les municipalités seraient peut être plus enclines à subventionner ( même modestement ) ce genre de projet .*

*Nous comptons encore sur vous.*

Villemontais : les DDEN ont cosigné la demande d'action auprès du tribunal administratif, les blocages de certains élus ou représentants de l'état la rendant incontournable .

Fin de la réunion à 17h 45